

BRO
14917



Pacem et progresionem servire

**institut diplomatique
et des relations internationales**

Les relations internationales et la diplomatie au service de la paix et du développement

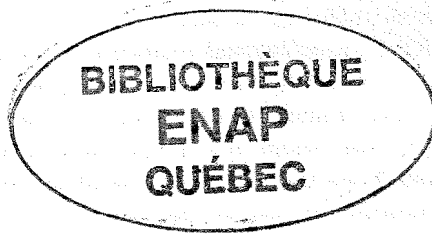
Professeur Louis Sabourin

École nationale d'administration publique
Université du Québec

Leçon inaugurale de la rentrée
Année académique 2004-2005

Ouagadougou, le 24 janvier 2005

BR0
14917



Sommaire

Introduction : L'IDRI P. 5

- Un engagement lucide et perspicace
- Sens et portée d'un proverbe burkinabé
- Remerciements et hommages

Première partie: Un projet porteur d'avenir P. 14

- Origines de l'Institut
- Motifs de sa création
- Établissement et dimensions

Deuxième partie: Une institution au service..... P. 19

- D'une paix troublée
- D'un développement contrasté
- D'une gouvernance perturbée

Conclusion : Perspectives P. 39

- Défis de l'Institut
- Impact dans le pays et dans la sous- région
- Appel à la première promotion

317489

On ne saura le clamer assez haut et assez fort : la création de l'Institut Diplomatique et des Relations Internationales de Ouagadougou constitue une décision judicieuse et courageuse, un engagement propice et perspicace, à un moment où les interactions entre les hommes et les États deviennent si intenses et influencent davantage leur existence, à une époque où les économies deviennent interdépendantes et où, avec la contraction du temps et de l'espace, les distances et les différences perdent leur signification traditionnelle car ce qui se passe très loin nous affecte régulièrement de très près.

L'inauguration de l'IDRI prend un sens singulier au regard de la multiplication des rapports mondiaux, marqués à la fois par des progrès rapides à maints endroits sur terre, dans les océans et spectaculairement dans l'espace, tout comme par des guerres et des conflits, des problèmes de pauvreté aux effets aggravants, des endémies qui affectent le continent africain ainsi que des cataclysmes naturels qui assaillent des populations sans défense, comme on vient de le constater en Asie du Sud, et cela, alors que l'on entend chaque jour des appels croissants en faveur de plus de paix et de développement, de justice et de solidarité, de coopération et de meilleure gouvernance. En grande partie, la quête de ces objectifs dépend de la qualité des êtres humains et, d'une façon particulière, des responsables qui ont à prendre des décisions à caractère public.

L'IDRI est une des institutions qui pourra contribuer à former ces décideurs, à les préparer à jouer un rôle déterminant non seulement dans le domaine élargi des relations internationales mais aussi dans la recherche du progrès en faveur de populations en attente d'un légitime mieux-être. L'Institut contribuera sinon à réinventer, du moins à rajeunir et adapter la diplomatie à l'ère de l'information et de la mondialisation; l'IDRI devrait aussi contribuer à découvrir de nouvelles avenues de paix et des pistes innovatrices en matière de développement, à proposer des voies différentes qui favoriseront une gouvernance plus saine et plus efficace tant au plan national qu'au palier international.

Certes, il s'en trouvera pour souligner qu'il existe d'autres priorités mais l'avenir prouvera qu'ils n'ont pas raison car investir dans la formation ne peut être que très rentable surtout lorsqu'on comprend que les phénomènes internationaux sont devenus déterminants dans l'évolution favorable ou défavorable des 191 États qui sont maintenant représentés aux Nations unies. En effet, ce qui se passe à l'étranger a de plus en plus d'incidences directes au plan interne. Il est donc indispensable d'avoir des experts qui comprennent mieux et savent saisir d'emblée les problématiques internationales. Il ne faut plus accepter de subir simplement une mondialisation enveloppante mais apprendre à mieux la maîtriser. Pour y arriver, il faut miser sur des spécialistes qui en connaissent les tenants et les aboutissants. Et ceci exige une formation et des connaissances que dispensera l'IDRI. Le savoir devient un élément et souvent l'équivalent du pouvoir, ainsi qu'une démarche essentielle dans l'élimination de la pauvreté et des inégalités. L'Institut représente un atout dans une meilleure compréhension de ce phénomène, tout en remplissant sa mission fondamentale qui consiste à combler le déficit de formation dans l'ingénierie de la nouvelle diplomatie.

* * *

Permettez-moi de vous souligner combien je suis honoré d'avoir été invité à prononcer la présente leçon inaugurale de l'IDRI, en ce début d'année 2005, alors que l'humanité fait face à tant de défis que nous devons lucidement tenter de relever ensemble, aussi bien au Burkina, dans la sous-région, en Afrique qu'ailleurs dans le monde.

Dans de telles circonstances, je pense à la pertinence de ce proverbe burkinabé qui prend aujourd'hui un sens fort opportun :

Windg lùì dábùr_ tì téng-rámb pá mì tàabà

" Depuis quand le soleil est-il tombé pour que ceux du même village ne se reconnaissent pas? "

En d'autres mots, celui qui ferait semblant de ne pas reconnaître ses proches serait de mauvaise foi. En fait, la planète devient de plus en plus un village où l'on ne peut feindre de ne pas reconnaître ses voisins, ses problèmes et ses aspirations. Avec les transformations fulgurantes aux plans des transports, des communications et de l'information, nous sommes devenus plus rapprochés les uns des autres. Les rapports entre les hommes et les nations deviennent constamment plus denses et leur teneur, bonne ou mauvaise, relève très souvent du degré de compétence et de sérénité des êtres qui en ont la charge. Ce degré de compétence dépend, aujourd'hui, et dépendra davantage, demain, de la nature et l'étendue de connaissances approfondies lesquelles s'acquièrent de plus en plus dans des institutions spécialisées. D'où l'importance d'instances telles que l'IDRI dans la quête de meilleures relations internationales, d'une diplomatie au service de la paix, du développement et de la bonne gouvernance à l'échelon du pays, du continent et du monde. L'IDRI représente plus qu'une institution de formation de futurs diplomates et d'experts internationaux : c'est un engagement dans un avenir meilleur pour ce " pays des hommes intègres ".

* * *

Je voudrais féliciter et rendre un hommage très réfléchi aux plus hautes autorités de l'État du Burkina Faso qui ont tenu à la mise en place de l'IDRI, à commencer par Son Excellence Monsieur le Président de la République et Monsieur le Premier Ministre ainsi que les membres du Gouvernement, représenté par vous-même Monsieur le Ministre des Affaires étrangères Youssouf Ouédraogo. Je félicite votre Secrétaire général, Salifou Rigobert Kongo qui, avec une équipe du Ministère et avec l'appui de quelques consultants, a joué un rôle-clé dans la conception et la planification de l'IDRI. Je salue en même temps l'action des membres du Conseil d'administration présidé par l'Ambassadeur Kongo lui-même et du Conseil scientifique de l'IDRI ainsi que la coopération de nombreux ministères et institutions, notamment l'Université de Ouagadougou, l'ÉNAREF et l'ENAM, sans oublier la contribution

d'instances nationales, étrangères et multilatérales dont certaines sont présentes et que je salue chaleureusement. Je me réjouis de rencontrer des professeurs et des chargés d'enseignement ainsi que l'équipe des permanents de l'Institut. Je vous assure enfin, chers étudiantes et étudiants, qui êtes la raison d'être de cette nouvelle institution, de l'immense satisfaction que j'éprouve en me retrouvant avec vous au seuil de ce nouveau parcours international que vous avez choisi.

L'IDRI voit le jour grâce au leadership et à l'action magistrale de son premier Directeur général, Monsieur l'ambassadeur Mouhoussine Nacro. Je me permettrai de révéler ici que les conditions exigées pour occuper cette fonction étaient très élevées : le premier Burkinabé à être Directeur général de l'IDRI devait, en plus de posséder de remarquables qualités humaines et un sens hors du commun de la diplomatie et de l'administration, détenir un doctorat et avoir exercé des fonctions supérieures dans le monde universitaire, dans la vie publique ainsi qu'avoir eu une très bonne expérience internationale. Il devait connaître des langues étrangères et être réceptif aux nouvelles technologies de l'information. La barre avait été placée très haut.

Monsieur l'ambassadeur Mouhoussine Nacro possède toutes ces qualités et ces talents. Non seulement a-t-il obtenu un doctorat d'État ès sciences physiques de l'Université de Nancy avec les plus hautes distinctions, a-t-il été professeur et Directeur des relations extérieures à l'Université de Ouagadougou, auteur de plusieurs publications dont un manuel de chimie fort apprécié, directeur du Centre national de la Recherche Scientifique et Technologique, chercheur associé à l'Université de Géorgie aux États-Unis, il a été aussi député à l'Assemblée nationale, ministre de l'Éducation, ambassadeur au Canada et membre du Conseil exécutif de l'UNESCO. En plus de se démarquer parmi un grand nombre de personnalités envisagées, il était disposé à relever un défi qui l'obligera sans doute à mettre les bouchées doubles et à faire preuve de miracles d'imagination et de saine gestion non seulement pour assurer la création de l'IDRI, ce qu'il a déjà réussi, mais aussi pour garantir son fonctionnement, sa pérennité et son

rayonnement. Je sais qu'avec son calme, sa détermination et ses contacts multiples, il y arrivera et je le félicite d'avoir, depuis le 22 novembre dernier, relevé le défi d'accueillir la première promotion de l'IDRI après avoir procédé à la sélection des étudiants et établi leur cursus académique et professionnel.

Il l'a fait avec un nombre réduit de collaborateurs et d'enseignants qui constituent l'architecture de l'IDRI. Tous méritent nos félicitations et nos encouragements. Je formule le vœu qu'ils puissent rapidement compter sur une coopération mutuellement enrichissante et suivie avec plusieurs instances pour établir des partenariats au chapitre des échanges de professeurs, de conférenciers et d'étudiants, de l'organisation des stages, de sessions de perfectionnement, de rencontres d'animation internationale, de projets de recherche, du développement de la bibliothèque et du centre d'informatique ainsi que la préparation de publications et d'études de prospectives et, je le souhaite ardemment, d'une revue de diplomatie africaine.

* * *

Je profite de cette occasion solennelle pour réitérer mon profond attachement envers le Burkina Faso. En effet, c'est grâce à un Voltaïque, le regretté Salfó Albert Balima, dont j'ai fait la connaissance à mon entrée à l'Institut d'études politiques de Paris en 1956, que j'ai appris à découvrir et connaître votre pays ainsi que l'Afrique. Au cours des cinq décennies suivantes, j'ai entretenu avec Albert des liens qui dépassaient ceux de l'amitié. Une véritable fraternité nous a suivis, lorsqu'il a servi son pays au Secrétariat général du premier gouvernement voltaïque, puis à titre de Secrétaire général du Pacte de la défense de l'Union africaine et malgache, de conseiller auprès du cabinet du Secrétaire général de l'ONU, à New York, de représentant résident du PNUD en République Centre Africaine, de conseiller économique auprès du Président Lamizana et de Directeur général de l'École internationale de Bordeaux. En servant ainsi le Burkina, l'Afrique, la Francophonie et les

Nations unies, Albert Balima a montré comment un Burkinabé pouvait à la fois honorer son pays et servir la communauté internationale. J'exprime à nouveau à son épouse, ses enfants et sa grande famille burkinabé ma sympathie et réitère mon admiration à l'égard de la vie et de l'œuvre de ce collègue et ami qui vient de nous laisser. Ses études brillantes l'avaient prédestiné à une fructueuse carrière internationale. Je vous souhaite de l'imiter, une fois que vos propres études à l'IDRI seront terminées.

* * *

Je voudrais aussi rendre hommage à trois autres de vos compatriotes qui occupent présentement des postes prestigieux dans la fonction publique internationale. Ils étaient ici lors de la conception du projet. Il s'agit d'abord de votre prédécesseur aux Affaires étrangères, M. Ablassé Ouédraogo, qui, dès 1995, accepta la recommandation faite par des membres du ministère à l'effet de créer l'Institut et entreprit les premières démarches dans ce but précis. Quant à Dominique Ouédraogo, ancien ambassadeur et Secrétaire général du ministère, judicieusement nommé membre du Conseil scientifique, il a aussi apporté son concours et sa vaste expérience à la réflexion portant sur la création de l'Institut, de même que Zéphirin Diabré qui a été Ministre de l'Économie, Ministre du Commerce et Président du Conseil économique et social. Des postes qu'ils ont occupés par la suite, le premier d'abord, à l'OMC et maintenant à la Banque africaine de développement, le second au Corps d'inspection des Nations unies à Genève et le troisième au PNUD à New York où il est Administrateur associé, ils ont prodigué conseils et avis, en particulier lors de la rédaction des rapports de faisabilité concernant la mise en place de l'Institut.

Il me revient enfin d'une manière bien sentie de vous remercier et de vous féliciter vous-même, Monsieur le Ministre ainsi que votre Secrétaire général et le Directeur général de l'Institut de même que M. Pierre Claver Damiba et le Professeur Benoît Kambou qui siègent aussi

au Conseil scientifique, pour avoir réussi à ficeler le projet, à le faire accepter et à le rendre opérationnel. Tous ceux et celles qui sont présents, aujourd'hui, vous en sont très redevables. Recevez nos souhaits en ce début d'année et au seuil de cette importante mission. Que l'IDRI serve, aujourd'hui, le Burkina et, demain, l'Afrique de l'Ouest, en ayant des résonances partout dans le monde et dans les organismes internationaux, car c'est à tous ces endroits que sont destinés ses diplômés.

* * *

Je me sens particulièrement privilégié d'être avec vous aujourd'hui au Burkina, dans un pays que j'ai visité pour la première fois, il y a plus de quarante ans. Au début, c'était pour établir des liens de coopération avec les autorités et pour rencontrer des Voltaïques qui souhaitaient faire des stages organisés par l'Institut de coopération internationale et de développement que j'avais fondé à l'Université d'Ottawa. Je songe à plusieurs de ceux-ci, en particulier à François Lompo, Laurent Bado, Aimé Damiba, Doro Thomas Toni, Paré Ouattara, Patoin Ouédraogo, Emmanuel Pitroipa et Emmanuel Yehoun. D'autres étaient choisis pour y faire des études pendant quelques années, comme Abdoulaye Ba, Baya Badolo, Guincarey Bamakoye, Léopold Bassonon, Pierre Bayala, Idrissa Dicko, Antoine Kampaoré, Jacob Sou, Laly Traoré, Jean-Baptiste Yadogho et Yacouba Jean-Paul Sow que j'ai eu le plaisir de rencontrer à diverses reprises à l'UNESCO, où il fait une brillante carrière internationale, après avoir été ministre dans son pays. Il me faudrait ajouter les noms de tous ceux et celles à qui j'ai enseigné à Paris et Bordeaux, à Québec, Montréal et Hull. Et ils sont nombreux. Je les salue tous, en leur réitérant l'assurance de mon fidèle souvenir.

* * *

Je suis revenu régulièrement au Burkina, au cours des décennies suivantes. Je garde des souvenirs très vivants, en plus des missions liées au projet de l'IDRI en 1996 et 2000, de quelques visites particulièrement

significatives : d'abord en 1976, lorsqu'à titre de Président du Conseil scientifique de l'École internationale de Bordeaux, j'étais venu rencontrer le Président Lamizana – à qui je voudrais rendre un hommage respectueux pour son rôle historique, son intégrité et sa grande sagesse – afin de lui demander de mettre en disponibilité M. Albert Balima pour qu'il puisse devenir directeur de l'É.I.B. L'année suivante, j'étais revenu à Ouagadougou pour participer à une conférence de l'Institut du Sahel qui avait lieu à l'Assemblée nationale. C'est un souvenir fort émouvant pour moi, car j'étais dans cette enceinte lorsqu'on m'a transmis le télégramme me faisant part de mon élection à la Présidence du Centre de développement de l'OCDE.

En 1979, je décidais que la première conférence internationale organisée par le Centre, hors de Paris, aurait lieu précisément ici, à Ouagadougou. Cette réunion portait sur "les migrations en Afrique de l'Ouest" et fut présidée par le Ministre Georges Sanogoh. Le 4 août 1984, j'étais de passage ici lorsque eut lieu la proclamation du Burkina Faso. J'ai conservé précieusement les journaux et les communiqués de presse de ces moments fébriles et garde notamment en mémoire l'intensité des débats qui eurent lieu pendant les jours suivants quant aux différentes façons d'écrire les mots " Burkina " avec ou sans un " o " et " Burkinabé ", avec ou sans un " s " au pluriel, débats qui eurent des échos jusque dans *Le Monde*, à Paris.

* * *

Tant d'évènements ont eu lieu au cours de ces quarante dernières années et, à chaque fois que je me retrouve au Burkina, je trouve que Ouagadougou a changé un peu de visage et devient plus bruyante... alors que les régions rurales ont connu moins de changements. L'urbanisation croissante n'est toutefois pas un phénomène exclusif au Burkina, mais est un trait saillant d'une planète dont plus de la moitié de ses six milliards et demi d'habitants est devenue urbaine. Tous ces citadins, comme les ruraux d'ailleurs, sont de plus en plus influencés

par ce qui se passe hors de leurs frontières et pas seulement aux chapitres de l'économie et de l'aide au développement, du commerce et des investissements, de l'agriculture et des prix des matières premières, des mines et de l'énergie, de la défense et des transports, mais aussi à ceux de l'environnement et de la santé, de la culture et de l'éducation et bien d'autres encore. En fait, les mentalités et les comportements sont maintenant très affectés par les modes et tendances internationales, à l'ère des réseaux Internet et du sans fil ainsi que de la nouvelle instantanée, véhiculée par une télévision planétaire de plus en plus présente.

C'est effectivement pour faire face à la montée et à l'influence de ces nouvelles réalités internationales que l'IDRI a été établi, en un mot, pour former des gens aptes à mieux composer avec une mondialisation croissante. Si les pays d'Afrique centrale et équatoriale pouvaient compter sur l'Institut des Relations internationales du Cameroun (IRIC), une telle entité n'existait pas en Afrique de l'Ouest. Le Burkina Faso fait preuve de clairvoyance en prenant l'initiative de fonder l'IDRI. Sans aucun doute, on sera reconnaissant demain envers ceux qui ont eu la perspicacité de l'imaginer et la ténacité de l'établir car l'Institut servira indubitablement au progrès politique, économique et social du Burkina et de l'Afrique de l'Ouest. Comme je tenterai de le montrer dans cette leçon inaugurale, l'Institut représente à la fois un projet porteur d'avenir et une institution vouée à la promotion des intérêts vitaux et des aspirations fondamentales du Burkina Faso et de la sous-région.

Dans un premier volet, j'évoquerai les motifs de la création, les étapes de la mise en place, les objectifs et les caractéristiques de l'IDRI, alors que, dans un second volet, j'aborderai ses défis en matière de paix, de développement et de saine gouvernance.

Première partie : L'IDRI, un projet porteur d'avenir

Sans vouloir reprendre ici toutes les étapes et les discussions qui ont entouré l'établissement de l'IDRI, il est utile d'en rappeler brièvement les origines, les fondements et les dimensions.

Origines de l'Institut

À la suite de leur accession à la souveraineté, les pays africains, dont le Burkina Faso, avaient besoin de cadres compétents capables de mettre en œuvre leur politique étrangère. Un corps de conseillers et de secrétaires des affaires étrangères fut alors formé dans les institutions européennes, principalement à l'Institut des Hautes Études d'Outre-Mer (IHEOM) de Paris pour les pays francophones, ainsi qu'à l'Académie diplomatique de Vienne et à la Fondation Carnegie en Suisse.

À partir des années 70, certains diplomates reçurent leur formation à l'Institut international d'administration publique (IIAP) qui avait succédé à l'IHEOM. D'autres firent leurs études au nouvel Institut de Relations internationales du Cameroun (IRIC) à Yaoundé. Dans les années 80, la nécessité d'une diplomatie axée sur le développement ainsi que le besoin d'une formation nationale pour faire face aux contraintes budgétaires, incita plusieurs pays à ouvrir des filières diplomatiques dans les ENAs tout en continuant d'envoyer une partie de ses étudiants en Europe et en Amérique du Nord.

Les mutations du système international intervenues dans les années 90 ont remis à l'ordre du jour la nécessité d'une formation nationale et régionale axée sur une internationalisation de plus en plus apparente et intégrant notamment les dimensions d'économie, de finances, de commerce, de l'environnement et des communications.

C'est dans ce contexte, à la suite d'un séminaire organisé à Goundi par des membres du Ministère des Affaires étrangères, qu'a été proposé

pour la première fois, le 1er août 1994, la création à Ouagadougou d'un Institut des hautes études diplomatiques et stratégiques. Le Ministre Ablassé Ouédraogo, entreprit une consultation à ce sujet et, comme en fait foi une fiche technique en date du 22 juin 1996, préparée par son cabinet, il fut alors précisé qu'un tel organisme devait répondre aux besoins de formation et de perfectionnement dans le domaine international des cadres non seulement du Ministère mais aussi de ceux de la Présidence, du Conseil économique et social, des ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de la Défense, de l'Économie, des Finances, de la Fonction publique, de l'Environnement, du Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie, des Transports, des Communications de la Santé et d'autres instances intervenant dans la gestion de dossiers internationaux. L'Institut devait également avoir un caractère régional en accueillant des ressortissants d'autres États de la sous-région d'Afrique de l'Ouest où il n'existait pas d'institution dans ce domaine particulier.

Motifs de sa création :

L'ampleur du projet imposait une étude de faisabilité et c'est avec plaisir que j'ai accepté alors l'invitation du Ministre Ablassé Ouédraogo de préparer un premier rapport à ce sujet, après avoir rencontré les principaux intervenants intéressés. Ces consultations permirent, en août 1996, de mettre en lumière à la fois le contexte, les besoins, les obstacles, les publics-cibles, les moyens institutionnels et financiers et les possibilités d'un tel établissement ainsi que de faire valoir qu'il devait s'occuper non seulement de formation et de perfectionnement mais aussi de recherche et d'animation en matière internationale. Le rapport signalait qu'il y avait au Burkina les ressources humaines requises pour en assurer le fonctionnement et mettait l'accent sur dix motifs qui militaient en faveur de sa création, à savoir :

- la nécessité pour l'Afrique de l'Ouest et le Burkina Faso en par-

ticulier de se prendre en charge dans ce domaine précis;

- la situation géopolitique du Burkina dans la sous-région;
- son rôle en tant que pays siège de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et en tant que pays d'accueil d'établissements à caractère régional;
- la nécessité de développer le secteur des services;
- le rôle de l'Université de Ouagadougou dans la formation des ressortissants d'autres États africains;
- la participation du Burkina Faso à la résolution des conflits régionaux et sous-régionaux;
- sa contribution à l'accueil de réfugiés et à la solution de cet épineux problème;
- le fait qu'il n'existait pas dans d'autres pays de la sous-région, un institut de formation dans le domaine de la diplomatie et des relations internationales; il n'y avait donc pas de risque de chevauchements, ni d'interférence avec les instituts similaires existant en Afrique;
- la constatation que le développement général du Burkina dépendait de plus en plus de la qualité de ses rapports internationaux qui affectaient un nombre croissant d'entités publiques et privées, autres que le Ministère des Affaires étrangères;
- enfin, que les effets bénéfiques d'un tel établissement compenseraient rapidement l'investissement initial et récurrent.

En raison de ces différents facteurs, des appuis externes viendraient renforcer la crédibilité de l'Institut et sa vocation inter-régionale, mais la mise en œuvre de ce centre d'excellence devait dépendre essentiellement de la volonté politique nationale du Burkina Faso.

L'accueil favorable accordé à ce rapport, de même que l'évolution de la situation aux plans national, régional et international devinrent d'autres raisons pour faire avancer le projet, au seuil des années 2000. Un comité de suivi, sous l'égide de M. Salifou Rigobert Kongo et M. Ganda Moïse Zaré, rendit compte de visites effectuées dans des ins-

titutions homologues en Afrique et en Europe. Suit la rédaction de deux rapports déterminants, le premier par le Professeur Benoît Kambou portant sur le volet institutionnel ainsi que le second par M. Pierre Claver Damiba examinant le volet budgétaire et financier. Ces rapports servirent de base à l'analyse que je préparai ensuite à l'automne 2000, à votre demande, Monsieur le Ministre, et dont les principales recommandations avaient trait à la vocation multidimensionnelle, au statut académique, à la structure, au régime des études et autres activités de l'Institut, et surtout à l'esquisse d'une planification à suivre et les tâches à accomplir pour mettre en place une véritable École professionnelle de haut niveau dont les diplômés pourraient être reconnus par l'Université de Ouagadougou où certains étudiants seraient éventuellement admissibles aux études de doctorat.

Établissement et dimensions :

Les statuts de l'IDRI, dont la première mouture avait été préparée par le Professeur Kambou, furent approuvés par le Conseil des Ministres, le 13 août 2001. Les articles 2 et 3 de ces Statuts prévoient que l'IDRI est un établissement public à caractère scientifique, culturel et technique dont la mission est la formation, le perfectionnement, l'animation, et la recherche non seulement sur les dimensions classiques de la diplomatie mais surtout sur les dimensions nouvelles et futures des rapports internationaux autant dans le secteur public que privé. L'Institut jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière et, selon l'article sept, est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé des Affaires étrangères et du Ministre chargé de l'Économie et des Finances.

Les deux années suivantes permirent de recruter le personnel de l'IDRI, à commencer par son Directeur général, de voir ensuite à la mise en place de ses structures, à la nomination des membres de ses conseils, à la préparation du budget, à l'établissement de son siège social, à l'élaboration du régime des études – menant soit à un Certificat après une

année de scolarité, soit à un Diplôme d'Études Supérieures en Diplomatie et Relations internationales après deux ans – et du statut des étudiants, à l'engagement des cadres et des professeurs ainsi qu'au recrutement, par voie de concours, de sa première promotion. Il avait été suggéré qu'un accent soit mis sur le recrutement de candidats venant d'abord du Burkina puis, peu après, de la sous-région et qu'ils devraient éventuellement œuvrer autant aux Affaires étrangères que dans d'autres ministères et entités publiques, associatives et privées en s'assurant d'une participation féminine la plus équitable possible. Il fut enfin recommandé que les programmes soient axés à la fois sur des connaissances théoriques et des apprentissages pratiques et que l'on accorde ainsi beaucoup d'importance, à côté des cours fondamentaux, aux langues étrangères, à l'informatique, aux communications, aux discussions portant sur l'actualité internationale, aux analyses de cas et aux mises en situation liées à la pratique diplomatique et aux négociations internationales, sans oublier les stages pratiques et le mémoire de fin d'études dans le domaine de spécialisation des étudiants.

L'IDRI, je le souhaite, pourra aussi devenir un centre d'analyse et de réflexion pour la Présidence, le Ministère des Affaires étrangères et d'autres institutions nationales et même étrangères et internationales. Son rayonnement pourra provenir de la qualité de ses programmes et activités mais aussi de ses recherches et de ses publications et, comme je viens de le mentionner, d'une revue de haut niveau qui serait ouverte à toute la communauté scientifique et diplomatique du pays, de la sous-région, du continent et d'ailleurs dans le monde.

Le rapport de faisabilité du mois octobre 2000, se terminait ainsi :

L'IDRI fonctionnera et se développera en tant qu'institution professionnelle et universitaire et procurera à ses diplômés les connaissances et les outils pour œuvrer avec efficacité, lucidité, perspicacité à l'intérieur du pays, dans la sous-région et sur la scène internationale. L'Institut

deviendra rapidement un centre de discussion et de réflexion non seulement par les différentes facettes des rapports internationaux du Burkina mais aussi sur les effets de la mondialisation au pays. Les débus seront sans doute modestes mais le sérieux de l'établissement permettra à l'Institut de devenir un haut lieu de formation, de perfectionnement, d'animation et de recherche pour une diplomatie de paix et de développement et un centre d'excellence en prospective internationale.

Il ne fait pas de doute dans mon esprit que l'IDRI est une entité porteuse d'avenir. Il importe de l'envisager sans la grandir démesurément mais sans la minimiser, et surtout ne pas la voir comme une panacée ou une solution à tous les problèmes à caractère international mais comme un instrument et un ferment pouvant élaborer des stratégies d'adaptation et de changement en matière internationale, y compris la gestion des risques et des crises, en plus d'assurer la formation de diplomates, d'experts internationaux qui contribueront à gérer et développer des échanges favorisant la paix, le développement et la bonne gouvernance, ce dont je voudrais aborder dans le deuxième volet de cette leçon.

Deuxième partie : Une institution au service de la paix, du développement et de la bonne gouvernance.

Une paix troublée

Il peut sembler curieux à d'aucuns et audacieux à d'autres de suggérer qu'une institution de formation puisse devenir une source de paix aux échelons national, régional et international. La paix trouve son origine dans l'esprit des hommes, comme le précise si bien le préambule de la Charte de l'UNESCO. Toutefois, la quête de la paix et son maintien sont de plus en plus le fait d'individus qui ont reçu une solide formation et sont devenus par la suite des leaders et des gestionnaires publics, des négociateurs, conciliateurs, médiateurs aptes à œuvrer dans cette

voie. Au seuil de l'an 2005, si les phares de l'actualité internationale sont tournés résolument vers l'Asie du sud, vers l'Afghanistan, l'Irak, la région israélo-palestienne, l'Iran et parfois vers la Tchétchénie, la Colombie et Haïti, il en existe bien d'autres endroits en Asie, notamment au Cachemire, au Népal et aux Philippines où persistent de sérieux différends. Le récent tsunami qui a fait 170,000 victimes et affecté des millions de personnes, a mis en sourdine les graves conflits internes en Indonésie et au Sri Lanka et placé au second plan les situations préoccupantes en Corée du Nord et en Birmanie. En Europe, on parle moins maintenant de la Bosnie et du Kosovo où prévalent des accalmies précaires. Ce qui inquiète le plus l'Europe et d'autres régions, ce sont moins les conflits traditionnels mais davantage la montée du terrorisme sous la houlette d'Al Qaïda.

Le monde n'est évidemment plus le même depuis le 11 septembre 2001 et les attentats qui ont suivi en Espagne, en Indonésie, en Thaïlande, au Maroc, en Arabie Saoudite, après ceux du Kenya et du Yémen, obligent des États à repenser leur stratégie et incitent à un réalignement de plusieurs instances, à commencer par l'OTAN dont la vocation a radicalement changé depuis l'effondrement du Mur de Berlin et de l'implosion de l'ex-URSS. Plusieurs organisations internationales, depuis l'ONU jusqu'à des organismes régionaux, sont maintenant tenues de considérer la lutte contre le terrorisme comme l'un de leurs objectifs principaux.

Au chapitre de la sécurité et du maintien de la paix, la situation en Afrique est évidemment fort alarmante. Depuis l'Algérie jusqu'aux Comores, depuis le Sahara occidental jusqu'à la Somalie, de nombreux conflits ont troublé la paix et freiné le développement au cours des dernières décennies. Toutefois, on peut voir, en ce début de 2005, des signes encourageants. Deux accords de paix ont été conclus récemment. Au Sénégal d'abord, le ministre sénégalais de l'Intérieur, Ousmane Ngom, et l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, chef historique de la rébellion séparatiste de Casamance, ont signé un accord de

paix destiné à mettre un terme à 22 ans de conflit armé. Au Soudan, après plus de 21 ans de lutte, un accord de paix vient d'être signé au Kenya entre Khartoum et les rebelles, devant permettre la mise en place d'un État fédéral. Mais le conflit du Darfour, qui a causé une migration de plus de deux millions de personnes, jette une ombre sur ce compromis fragile. Il faut espérer que cet accord durera plus longtemps que celui obtenu en Ouganda où les hostilités ont repris récemment.

Si des conflits, qui ont complètement ruiné ces pays, ont pris fin en Angola, au Libéria, en Sierra Leone et si la situation s'est stabilisée à Madagascar et au Mozambique, alors que l'Éthiopie et l'Érythrée ont mis fin à leurs interminables conflits de frontières, la situation au Zimbabwe demeure toutefois fort préoccupante et surtout celle en Côte d'Ivoire dont les effets sont clairement catastrophiques non seulement pour ce pays mais aussi pour l'ensemble de la zone, évidemment pour le Burkina. Il reste à voir si les quatre recommandations formulées par le Président de l'Afrique du Sud pourront être mises en œuvre au cours des prochains mois et comment se comportera la France, lorsque le 5 avril 2005, devra être renouvelé le bail des forces de l'ONU. Voilà des problématiques qui, à elles seules, pourraient mettre à l'épreuve l'imagination de tous les diplômés de la première promotion de l'IDRI!

Enfin, les crises au Rwanda, au Burundi et d'une façon tragique en République démocratique du Congo deviennent de plus en plus inquiétantes. Il s'agit littéralement d'une " guerre oubliée " qui, selon le dernier rapport de l'*International Rescue Committee*, a fait plus de 500,000 morts, au cours de la dernière année seulement, ce qui porte à 3,8 millions, le nombre de morts depuis 1998, quand le Rwanda et l'Ouganda envahirent le Congo. Le rapport souligne que la situation en RDC constitue la crise la plus meurtrière dans le monde actuellement, pire en terme de mortalités mais beaucoup moins médiatisée que celle créée par le tsunami en Asie du Sud. Il faut souligner toutefois que la très grande majorité de ces décès sont des victimes de maladies et de malnutrition, sous-produits d'une guerre qui entretient l'insécurité, blo-

que l'accès à l'aide humanitaire et empêche toute réhabilitation des services de base de santé et d'eau potable. Si les énormes richesses renfermées dans le sous-sol congolais attirent bien des convoitises étrangères, il faut déplorer que c'est dans une indifférence quasi-totale de la communauté internationale que la guerre fait toujours plus de 1000 morts par jour dans l'est du Congo. Et les prises de position récentes du Président de la RDC, Joseph Kabila, et de son homologue rwandais, Paul Kagamé, incitent plus à la violence qu'à la pacification. Tout semble évoluer vers une expansion des affrontements car la hache de guerre n'a jamais été enterrée par les deux belligérants. Les bons offices de Thabo Mbeki risquent d'être requis aussi dans cette région des Grands Lacs. Tous ces conflits ouverts ou latents sur le continent africain de même que dans les dépenses en matière d'armement ont des conséquences désastreuses sur les populations en éliminant et réduisant les possibilités de développement, à commencer par les investissements dans l'éducation et la santé et d'autres secteurs qui sont indispensables au progrès économique et social des populations.

Malgré l'existence de normes de droit international et de conventions régionales et continentales, malgré l'action d'institutions et de tribunaux internationaux, plusieurs conflits persistent en Afrique et ailleurs dans le monde, mais il y en a moins qu'il y a cinq ans. Il ne faut pas oublier toutefois que l'insécurité mondiale tient à des causes multiples. Ainsi, la production et le commerce des armements en maints endroits du globe, les menaces d'armes nucléaires, chimiques et bactériologiques, des crises de diverses natures, à caractère racial, religieux, linguistique par exemple, le trafic d'armes, de mercenaires et de la drogue, le nettoyage ethnique, la course effrénée pour le contrôle de richesses et de matières premières, la montée des groupes criminels solidement organisés représentent d'autres obstacles majeurs au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

Pour plusieurs États, comme vient de le mettre en lumière le sommet de l'île Maurice, c'est plus que leur sécurité qui est en jeu mais bien leur

propre survie. Il s'agit d'une vingtaine de petits États insulaires, à commencer par les Maldives et Tuvalu, qui risquent de disparaître complètement à la suite des changements climatiques et de catastrophes naturelles, cycloniques, volcaniques et autres. Si on peut s'attendre à ce que l'établissement d'un système d'alerte aux tsunamis devienne bientôt une réalité dans l'océan Indien et dans d'autres régions vulnérables, il en sera sans doute autrement en ce qui a trait à une réduction accélérée des émissions de CO₂ à l'échelle planétaire et au développement des énergies renouvelables que souhaitent les États insulaires.

Il existe plusieurs façons d'envisager la quête de la paix. Certes, les efforts nationaux et internationaux ne sont pas toujours suffisants. Mais, comme vient de le déclarer Jean-Marc Guehenno, Secrétaire général adjoint des Nations unies, on assiste à une forte croissance des opérations de maintien de la paix dans le monde. Soixante mille Casques bleus de l'ONU sont maintenant déployés dans dix-sept pays, dont près de la moitié en Afrique. Ces forces tentent de mettre en place un système stable à mi-chemin entre le chaos de la guerre et l'État de droit. Mais l'instauration durable de la paix représente un préalable au développement, sujet que je voudrais examiner dans un deuxième point.

Un développement contrasté

Si je souhaite que vous n'ayez pas trop souvent, durant votre carrière internationale, à faire face à des situations liées à la solution de conflits que l'on souhaiterait voir disparus à jamais – mais vous l'êtes déjà avec ce qui se passe chez vos voisins du Sud – vous serez toujours des agents et des sujets de développement. Le développement, en particulier depuis la fin du second conflit mondial et d'une manière plus saillante depuis le vaste mouvement de décolonisation qui a suivi, est devenu à la fois l'un des fondements et des objectifs majeurs de l'évolution des sociétés contemporaines. Ce phénomène, comme l'a montré Gilbert Rist, en 1996, dans son ouvrage, *Le développement, histoire d'une*

croissance occidentale, s'est imposé partout et très rapidement.

Auparavant, on parlait surtout de progrès, quoique l'article 21 paragraphe 1 du Pacte de la Société des Nations utilisa pour la première fois le terme " développement " pour traiter du bien-être que l'on devait pourvoir aux populations des territoires placés sous mandat, mais la notion de *pays développés* et *sous-développés* vint plus tard. En fait, les différences entre les peuples, les pays, les continents étaient fondées sur des critères géographiques, politiques, culturels et raciaux. On jugeait ainsi les gens selon leur *être*, selon leur *mode* ou leur *genre de vie*. A la suite des Accords de Bretton Woods de 1944, qui créèrent le Fonds monétaire international et la Banque internationale de reconstruction et de développement, les économistes de ces instances suggèrent d'établir des comparaisons en se basant plutôt sur l'*avoir* ou sur le *niveau de vie*. Ils ont alors conçu et défini le *développement* et le *sous-développement* en s'inspirant de critères à *caractère quantitatif*, démarche que n'ont jamais contesté les adeptes aussi bien du capitalisme que du marxisme.

Ils ont été amenés ainsi à comparer le produit national brut et le revenu per capita des États qui venaient d'adhérer aux Nations unies et surtout au FMI et à la BIRD. Dès ce moment, le développement fut un concept *contrasté* et *contesté*. Les États dont les habitants avaient un revenu au-dessus d'un certain seuil, c'est-à-dire 750 dollars à l'époque, reçurent l'étiquette de *pays développés* alors que ceux qui se situaient au-dessous de ce seuil furent caractérisés de *pays sous-développés*, accordant à la notion du développement une dimension économique prioritaire. Ils dépouillèrent ainsi, le développement de son caractère humain, de sa vision historique et anthropologique, comme l'a bien montré Karl Polanyi dans son étude, **The Great Transformation**, en 1944. C'est probablement pourquoi les analyses du développement sont demeurées fracturées comme le développement lui-même et ses effets sur les inégalités et la pauvreté.

La croissance du rôle du développement partout dans le monde n'a pas seulement favorisé l'éclosion de *modèles* et de *projets*. Elle a aussi sus-

cité diverses tentatives de récupération idéologique et opérationnelle par des groupes, des organismes, des États et des disciplines. Ceci a eu pour résultat d'entraîner des perceptions multiples, souvent partielles ou partiales, ainsi que des approches partisans ou erronées du développement. Il ne fait aucun doute que, pour des raisons d'ordre pratique, comme la réduction des autarcies individuelles et étatiques, la croissance des interdépendances, les percées technologiques, ainsi que la montée de la mondialisation, la notion du développement économique n'a pas tardé à s'imposer avec ses " success stories " et ses échecs qui ont mis en évidence les inégalités diverses dans le monde.

Rapidement, le développement économique a dépassé le niveau des programmes, des politiques et des institutions spécialement créés à cette fin. Il a suscité l'établissement de *doctrines* élaborées par diverses écoles de pensée, par des libéraux et des néo-libéraux, des marxistes et des néo-marxistes, par des maoïstes, des personnalistes, des fonctionnalistes et de bien d'autres idéologues, émanant de presque toutes les disciplines. Ainsi, de nombreuses *théories* sont apparues comme celles du " big push " en Asie, à la lumière des guerres de Corée et du Viet Nam, du " bond en avant ", à la veille de la révolution culturelle en Chine et de la " révolution verte " en Inde. Et que dire des " industries industrialisantes " au lendemain de l'indépendance de l'Algérie ainsi que du développement *authentique, intégré, auto-géré, auto-centré* ou *décentralisé* et de tant d'autres conceptions du développement qui ont été articulées depuis!

Ainsi, le développement a suscité l'établissement de plusieurs *façons de faire* en matière de planification. Que de plans annuels ou quinquennaux, que de réformes agraires n'a-t-on pas formulé à son sujet! Mais, il y a plus. Le développement est devenu la raison d'être de la formation de plusieurs gouvernements et du renversement de certains autres. En fait, et on a tendance trop souvent à l'oublier, chaque pays a sa propre dynamique et sa propre problématique en matière de développement. Le développement, avec ses maîtres et ses disciples, a enfin

donné naissance à une science enseignée dans un nombre croissant d'instituts et d'universités. Les collections d'ouvrages sur le développement et le sous-développement remplissent maintenant de riches bibliothèques spécialisées.

* * *

La Charte de San Francisco de 1945 fit du développement un des buts principaux des Nations unies et de ses Institutions spécialisées. Peu après sa création, l'ONU adopta en 1948 deux importantes résolutions portant sur *Le développement économique des pays insuffisamment développés* et sur *L'assistance en vue du développement économique*. On établit l'année suivante un *Programme spécial* et un *Bureau d'assistance technique* qui furent unis, en 1970, pour former le *Programme des Nations unies pour le développement* (PNUD). À la suite de l'entrée massive des pays nouvellement indépendants, deux autres instances furent créées : la *Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement* (CNUCED), en 1964, et l'*Organisation des Nations Unies pour le développement industriel* (ONUDI), en 1966. Le Nord-Sud ne tarda pas à occuper une place aussi importante que l'Est-Ouest dans les travaux et les préoccupations de l'Organisation mondiale qui consacra plus de temps, de ressources humaines et financières à la création et au fonctionnement d'autres programmes et d'agences voués à la cause du développement.

En jetant les bases du Plan Marshall en 1947 et dans le célèbre point IV de son discours sur l'État de l'Union de 1949, le Président Truman annonçait la possibilité d'étendre l'assistance technique, jusque-là accordée à certains pays d'Amérique latine, à d'autres nations défavorisées laissant présager qu'il serait possible de réduire les écarts entre certains pays par le biais du développement. La notion de l'aide devint alors étroitement associée au développement. Tibor Mende ne tarda pas à conclure en 1972 qu'on passait **De l'aide à la recolonisation** alors que Barbara Hayther dénonçait, la même année, l'action de la Banque

mondiale dans son étude cinglante, **Aid as Imperialism**.

De leur côté des pays en développement d'Afrique et d'Asie, s'étaient réunis à Bandoeng en 1955 pour tenter de former un troisième bloc, à côté du bloc capitaliste et du bloc communiste, ainsi que pour établir une autre stratégie de développement. Le *Tiers-monde*, selon l'expression établie par Alfred Sauvy, venait de naître politiquement avec le *neutralisme positif* et le *non-alignement*, mais sans vision économique précise, ce que tentèrent de faire sans beaucoup de succès le *Groupe des 77* et le *Groupe des non-alignés* sous l'inspiration de nombreux leaders, en particulier de Fidel Castro dont l'action avec le Che Guevara avait suscité de grands mouvements surtout en Amérique latine où les États-Unis, sous l'égide de John F. Kennedy, lancèrent, après l'invasion de la Baie des Cochons et la crise des missiles cubains, des initiatives en matière de développement, comme le " Peace Corps " et " l'Alliance pour le progrès ".

* * *

Les débats sur la nature, les causes, les caractéristiques et les remèdes relatifs au développement et au sous-développement n'en finirent plus d'exploser par la suite. Ainsi, William Rostow, dans son ouvrage, **The Stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto**, publié en 1960, souleva bien des polémiques avec sa théorie du " take-off "; le développement y était décrit comme un processus composé de cinq étapes linéaires calquées sur l'évolution des pays occidentaux : la *société traditionnelle*, suivie de l'étape des *conditions préalables au décollage*, le *décollage lui-même*, celle du *progrès vers la maturité économique*, et finalement celle de la *consommation de masse*. Cette vision faisait entendre que le développement était une *alternative* à la *vie traditionnelle*.

Cette théorie de la *modernisation* désignait l'urbanisation, l'industrialisation et l'économie de marché comme les principaux moteurs du développement. Elle fit l'objet d'une vive opposition de la part de

représentants d'Afrique et d'Amérique latine qui s'appuyaient, entre autres, sur la *théorie de la dépendance*, et celle du *centre-périphérie* mises de l'avant par la *Commission économique pour l'Amérique latine* alors dirigée par Raoul Prebisch qui allait devenir le premier secrétaire général de la CNUCED. Ces deux théories cherchaient à expliquer les causes des inégalités entre le Nord et le Sud en considérant le sous-développement comme le résultat d'un environnement international défavorable sur les plans technologique, commercial et financier et à leur marginalisation dans les grandes organisations économiques mondiales. Plusieurs auteurs, dont Samir Amin dans **Le développement inégal**, paru en 1973, élaborèrent des thèses semblables en les appliquant notamment à l'Afrique.

Après la proclamation par l'Assemblée générale de l'ONU de la deuxième *Décennie pour le développement*, en 1970, les pays du Tiers-monde, dont plusieurs membres de l'OPEP qui s'étaient beaucoup enrichis à la suite de la première crise pétrolière de 1973, réclamèrent l'année suivante, avec l'appui du groupe des pays socialistes, l'instauration d'un Nouvel Ordre économique international (NOEI) dans lequel les pays en développement trouveraient une place et un rôle plus avantageux. Le programme d'action, proclamé peu après, fut au centre du " Dialogue Nord-Sud " amorcé la même année, à Paris. Il devait prendre fin lors du Sommet de Cancun en 1981, à la suite des prises de position du Président Ronald Reagan et de Mme Margaret Thatcher ainsi que des divisions résultant de la fragmentation des pays du *Tiers-monde*. Celle-ci reflétait les situations particulières existant en Chine et en Inde, dans les *pays en voie d'industrialisation rapide* et de *niveau intermédiaire*, les *pays producteurs de pétrole* et les *pays les plus pauvres*. Des mesures spéciales commencèrent alors à être établies en faveur de ces derniers, tout comme pour les *pays insulaires* et les *pays enclavés*. La *différenciation* devint de plus en plus apparente par la suite, notamment dans des pays comme Singapour, la Corée du sud, la Malaisie ainsi que Taïwan et Hong Kong qui firent des progrès très rapides.

Les années 70 avaient favorisé la montée d'un nouveau *droit du développement* qui, selon Michel Virally "devait corriger les déséquilibres fondamentaux qui existent dans la société internationale " et surtout, l'éclosion à l'OIT de la théorie des *besoins fondamentaux* qui élargissait la notion du développement en prenant en compte les besoins humains les plus essentiels comme la nutrition, le logement, la santé, l'éducation et l'emploi. Cette nouvelle approche, appuyée par Robert McNamara, après sa nomination à la Présidence de la Banque mondiale, insistait sur le fait que le développement n'était pas uniquement lié aux infrastructures mais devenait un phénomène global, comme l'affirma le rapport **Que faire**, publié en 1975 par la Fondation Dag Hammarskjöld et qui soutenait que le développement concernait autant les États plus riches que les pays pauvres et que ce problème commun exigeait des solidarités plus grandes à l'échelon mondial.

C'est dans ce contexte du début des années 1980, à la suite de la deuxième crise pétrolière, du renversement du shah en Iran ainsi que de la crise de l'endettement, qu'apparurent les mesures dites *d'ajustement structurel*. Celles-ci allaient occuper une place prépondérante ultérieurement, en particulier après l'effondrement du Mur de Berlin en 1989 et les initiatives prises pour favoriser l'insertion dans l'économie mondiale non seulement des États issus de l'implosion de l'ex-URSS et des pays de l'Europe de l'Est mais aussi de la Chine et du Viêt-Nam. Ces changements survinrent au moment où Nelson Mandela modifiait le cours de l'Histoire non seulement dans son pays mais dans toute l'Afrique et où les préoccupations écologiques énoncées en 1988 dans le rapport, **Notre avenir à tous**, par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, popularisaient le concept du *développement durable* qui devait être reconnu universellement, à l'occasion du Sommet de Rio, en 1992.

De son côté, le PNUD, dans le but de répondre à l'approche principalement économique et financière de la Banque mondiale, exprimée dans son **Rapport annuel sur le développement dans le monde**, commença

à faire paraître en 1990 son **Rapport sur le développement humain** fondé sur un nouvel indice établi sur le revenu, l'espérance de vie et le niveau d'éducation. Ces examens annuels de la BIRD et du PNUD représentent avec celui du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, les documents officiels de référence les plus consultés, décrivant l'état de la situation, de la réflexion et des tendances en matière de développement.

Somme toute, à la fin du vingtième siècle, le développement demeurerait un des moteurs principaux de l'évolution des sociétés, à côté de la quête de la démocratie, des droits humains et de la société de droit, comme Francis Fukuyama l'avait suggéré dans son étude, **La Fin de l'Histoire**, parue en 1989, laquelle fit grand bruit tout comme celle de Samuel Huntington, **Le choc des civilisations**, en 1996.

Le Sommet de l'ONU de l'an 2000 a finalement défini seize objectifs en matière de développement, dont la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015, notamment chez ceux qui souffrent de la faim, de l'analphabétisme ou qui sont privés d'accès à l'eau potable. Des mesures pour arrêter la progression VHS/SIDA et inverser la tendance, pour réduire des deux tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans et les trois quarts des mortalités maternelles, ainsi que des programmes pour promouvoir l'autonomisation des femmes et mettre en œuvre d'ici 2005 des stratégies de développement durable constituent d'autres objectifs du " projet du millénaire ". Ce projet fait l'objet de discussions dans de nombreux milieux, comme le *Forum social* qui vient d'avoir lieu à Paris.

Les " Objectifs du millénaire pour le développement ", connus maintenant à l'ONU comme les *OMD* ou les *MDGs* pour *Millennium Development Goals*, misent moins sur l'industrialisation et la croissance économique mais placent davantage l'accent sur le bien-être des humains dont il faut améliorer le sort en diminuant la pauvreté et en répondant à leurs besoins essentiels. Le projet remet en cause les pra-

tiques qui ont pour but d'augmenter la richesse sans créer beaucoup d'emplois, et qui privent les générations futures de ressources surexploitées, polluent l'atmosphère et détruisent les traditions et les identités. La déclaration du millénaire, est fondée sur un ensemble de principes liés aux droits fondamentaux et ne se veut pas une nouvelle stratégie mais un instrument de mobilisation afin de permettre aux gens de mener une vie significative qu'ils apprécient, dans l'esprit préconisé en 1998 par l'économiste d'origine indienne Amartya Sen, prix Nobel de l'économie, dans son ouvrage " Development and Freedom ", paru en français l'année suivante sous le titre **Un nouveau modèle économique, développement, justice, liberté** dans lequel il soutient qu'afin de vivre mieux, il ne faut pas toujours uniquement plus de richesse mais qu'il est indispensable de se soucier du développement humain et de la liberté.

* * *

Finalement, où en sommes-nous aujourd'hui en matière de développement alors que la mondialisation, la déréglementation, la privatisation, la libéralisation, le " consensus de Washington " sont des concepts et des pratiques à la mode et où le nombre des acteurs internationaux, publics, privés et associatifs, ne cessent de croître et que les adeptes de la mondialisation de Davos s'affirment tout comme les alter mondialistes de Porto Alegre? Tout cela, à une époque où l'universalisation, la globalisation et la régionalisation croissent simultanément. Ainsi, l'intégration régionale est devenue une source majeure de développement en Asie-Pacifique, notamment avec l'APEC et l'ASEAN, en Amérique du Sud avec le MERCOSUR et le Pacte Andin, en Amérique du Nord avec l'ALENA. Alors que la nouvelle Union africaine cherche ses marques dans ce domaine, l'Union européenne élargie s'affirme avec un euro qui s'apprécie démesurément par rapport au dollar, ce qui n'empêche pas les États-Unis, au moment où le Président George W. Bush amorce son deuxième mandat, de demeurer la seule véritable super-puissance, malgré un engagement qui ne cesse de s'alourdir en Irak et d'autres initia-

tives au Moyen Orient et ailleurs dans le monde dans la lutte contre le terrorisme et " l'axe du Mal ", décrit depuis quelques jours comme "les postes avancés de la tyrannie" et enrichi de nouveaux pays : Cuba, le Zimbabwe, la Biélorussie et la Birmanie.

Certes, le processus du développement, et les perceptions qu'on en a, ont beaucoup évolué, comme j'ai tenté de le montrer. En fait, le monde s'est radicalement transformé depuis 1945, à commencer par l'accroissement du nombre des États dont certains ont évolué pour le mieux, d'autres pour le pire en matière de développement. Le nombre des organisations internationales a aussi explosé au point où elles sont plus nombreuses que les États. Ainsi, en Afrique, selon le **Dictionnaire des organisations interafricaines**, de M.T. Zyete Kalonji, on en compte au-delà de 220 dont plus de cinquante en Afrique de l'Ouest pour une douzaine d'États.

À un moment où l'accent est placé sur la lutte contre la pauvreté qui prend des formes nouvelles dans les pays industrialisés et qui demeure endémique dans trop de pays du Tiers-monde, il est maintenant de plus en plus reconnu, sur le plan conceptuel, que le développement ne devrait pas être perçu simplement comme un phénomène à caractère économique. Cinq autres volets méritent aussi d'être envisagés, à savoir les dimensions sociale, politique, culturelle, éthique et écologique. Toutefois, sur le plan pratique, il est évident que la composante *économique* demeure prioritaire, comme on le voit un peu partout dans le monde, y compris dans les pays pauvres. D'aucuns prétendent que le développement est devenu " une affaire ", ce qui n'est pas inexact dans bien des cas, mais il serait préférable de le concevoir comme " l'affaire de tous ".

Évidemment, il convient de mettre des bémols sur de nombreuses analyses globales et simplificatrices du développement et du sous-développement de même que sur les lectures chimériques ou catastrophistes de certains observateurs qui manipulent les statistiques pour démontrer et

prouver la validité de leurs idées souvent préconçues. L'humaniste Mark Twain disait justement que l'on peut s'amuser avec les statistiques mais que les faits sont têtus. Ainsi, on peut souligner sans commettre d'erreur factuelle que la proportion de la population vivant dans la pauvreté absolue, c'est-à-dire avec moins d'un dollar par jour, a diminué de moitié, au cours des vingt dernières années, passant de 41% à 20% surtout à cause des progrès en Chine où le revenu par habitant a quintuplé, extrayant 400 millions de personnes de la misère. L'Inde et plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine ont fait aussi des progrès considérables. Mais peut-on prétendre sérieusement qu'on soit sorti de la pauvreté absolue parce qu'on est passé de un à deux dollars de revenu par jour? On peut évidemment en douter. Toutefois, il faut reconnaître que, pendant la même période, la pauvreté absolue est passée de 42% à 47% en Afrique subsaharienne.

Le développement présente donc aujourd'hui un portrait paradoxal avec des progrès et des échecs. Il existe des quarts-mondes, même à l'intérieur des pays les plus riches, comme on trouve des gens très fortunés dans des pays généralement démunis. Mais des constatations sont indéniables à la lumière du fait qu'il ne peut y avoir de développement véritable sans sécurité et croissance économique durable dans un grand nombre d'endroits, et pas seulement en Afrique subsaharienne, par exemple en Haïti, en Bolivie, au Nicaragua, au Népal, en Birmanie, au Bangladesh, au Laos et au Cambodge ainsi que dans plusieurs régions de la Chine, de l'Inde, du Pakistan, où les programmes de développement n'ont pas encore "livré la marchandise", c'est-à-dire que les buts recherchés, surtout ceux ayant trait à la lutte contre la pauvreté, n'ont pas été atteints. La Banque mondiale ne cesse depuis quelques années de déplorer les *faiblesses de performance* malgré une augmentation des prêts multilatéraux. Un rapport du PNUD de 1996 démontre que "l'écart" entre pays riches et pays pauvres était de 1 à 30 en 1960, de 1 à 60 en 1990 et de 1 à 82 en 1995. Le fameux "gap" ne cesserait de s'élargir malgré des progrès remarquables accomplis dans plusieurs États du Tiers-monde mais où la nouvelle richesse a souvent été distribuée de façon très inégale.

Au plan bilatéral, les aides ont plafonné et même décliné dans plusieurs cas. *Le Rapport du PNUD sur le développement humain de 2003* a déclenché l'alarme en soulignant que si une offensive n'était pas lancée, l'Afrique subsaharienne ne remplirait pas les objectifs concernant la lutte contre la pauvreté avant 2147. Cela signifie, qu'au rythme où vont les choses, il faudra attendre un siècle et demi pour réduire de moitié la proportion de la population africaine dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, ainsi que garantir une éducation primaire à tous les enfants africains, éliminer les disparités entre les garçons et les filles, réduire la mortalité infantile et maternelle, éradiquer le paludisme, assurer la durabilité des ressources environnementales et lutter contre le SIDA qui est devenu l'un des pires fléaux à s'abattre de façon implacable sur trop de pays africains. La maladie touche maintenant plus de 28 millions de personnes dont trois millions au Kenya. Le SIDA est la cause de plus 6.000 décès chaque jour, en Afrique.

Malgré des initiatives spéciales en vue de réduire le SIDA, l'aide publique au développement destinée à l'Afrique a chuté de 40% depuis 1990. Toujours selon de rapport du PNUD, au cours de la même période, il est sorti d'Afrique 144 milliards de dollars sous forme de service de la dette alors que seulement 21,4 milliards en argent frais ont été octroyés. En d'autres mots, l'Afrique a remboursé sept fois plus d'argent qu'elle n'a reçu de prêts officiels. Évidemment, ceci ne tient pas compte des investissements et des transferts à caractère privé dont certains sont directement versés à des Africains démunis qui deviennent de plus en plus dépendants d'appuis de leurs proches vivant à l'étranger.

Les objectifs du millénaire en matière de développement sont évidemment ambitieux mais réalistes à la condition que l'on adopte des mesures concrètes non seulement en matière d'aide mais aussi de commerce, d'investissement, d'endettement et de transfert de technologies, sans oublier des mesures précises qui doivent être adoptées au plan interne par les gouvernements avec le concours des populations civiles dont plusieurs se sentent marginalisées et discriminées dans leurs droits poli-

tiques, économiques et sociaux. Il faut espérer qu'on atteindra ces objectifs mais ceci est loin d'être assuré malgré tous les projets mis de l'avant, tels que le NEPAD, le programme qui se voudrait un " Plan Marshall pour l'Afrique " que soumettra prochainement Gordon Brown, le Chancelier de l'Échiquier britannique, en préparation du Sommet du " Groupe des huit " qui aura lieu en Écosse en juillet 2005, et surtout malgré une reconnaissance éventuelle des principales recommandations – dont l'une est précisément de mettre davantage la science et le savoir au service des pays les plus démunis – contenues dans le rapport que le Professeur Jeffrey Sachs de l'Université Colombia, directeur du *Projet du millénaire*, vient de présenter au Secrétaire général des Nations unies. Intitulé **Investing in Development : A Practical Plan to Achieve the Millenium Goals**, cette importante feuille de route, visant notamment à faire reconnaître la *composante éthique* dans le développement, soulèvera de nombreux débats au cours des prochains mois et fera l'objet d'une évaluation lors d'un autre Sommet des chefs État et de Gouvernement à l'ONU, l'automne prochain, alors que l'on devra aussi étudier les 101 propositions formulées récemment par un Comité spécial du Secrétaire général, dans le but de réformer l'Organisation mondiale à l'occasion de ses 60 ans, comme on avait tenté mais en vain de le faire lors du 50^{ième} anniversaire, en 1995.

Les raisons de cette inquiétude proviennent du fait que les négociations entourant le cycle de Doha de l'OMC risquent encore d'être retardées, que les engagements concernant l'augmentation de l'aide à 0,5% du PNB en 2010 et à 0,7% en 2015 seront probablement revus et corrigés, à la lumière de ce que vient de se passer en Asie du Sud où l'on a assisté à un véritable déluge de promesses d'aide très médiatisées, en fait plus de huit milliards de dollars, au moment même où quatorze crises humanitaires, dont douze en Afrique, affectant des millions de personnes, attendent toujours l'aide promise. Par exemple, à Bam en Iran où un tremblement de terre a tué près de 40,000 personnes, le 26 décembre 2003, la communauté internationale s'était engagée à verser un milliard de dollars pour aider à la reconstruction. Un an plus tard, seulement

dix-sept millions ont été octroyés. Il ne faudrait pas que l'Afrique fasse les frais de l'aide sans doute nécessaire à l'Asie car, si c'était le cas, on donnerait ainsi raison à ceux qui déplorent l'attitude des "deux poids, deux mesures" de la communauté internationale.

L'année 2005 amènera probablement des engagements positifs et encourageants au chapitre de la réduction de la dette et de l'augmentation de l'aide mais des ententes en matière commerciale sont beaucoup plus difficiles à prévoir. Ainsi, le combat entrepris à l'OMC dans le secteur du coton par quelques pays africains, y compris le Burkina, risque d'être rude et ardu. Voilà un domaine spécifique et crucial pour le progrès du Burkina où vos talents pourront être mis à l'épreuve au cours des prochains mois et des prochaines années et qui, à lui seul, illustre le concept du *développement contrasté* où le protectionnisme et les subventions accordées à ses producteurs par plusieurs pays industrialisés favorisent leur propre développement au détriment de celui des pays africains concernés, c'est-à-dire le Burkina, le Bénin, le Mali et le Tchad.

Enfin, les mois prochains démontreront à nouveau que le développement de l'Afrique subsaharienne dépend d'une très importante contribution internationale. À la lumière de ce qui est arrivé au cours des dernières décennies où il a été démontré que les pays ne pouvaient s'en sortir seuls, il faudra établir de nouveaux types de partenariat, des coopérations mieux appropriées et des gouvernances plus efficaces, un sujet qu'il importe avant tout de démystifier et que je voudrais évoquer de façon très succincte dans ce dernier point.

Une gouvernance perturbée

Si nous savons que le développement de nombreux pays est conditionné par tous ces facteurs internationaux que je viens de mentionner, il dépend aussi d'autres phénomènes, notamment du déséquilibre entre le

taux d'augmentation de la population et celui de la croissance économique de même que de plusieurs autres motifs qui relèvent avant tout de la gouvernance de chacun des États aux paliers national, régional et local. Or, aussi bien au plan des principes que de la pratique, la gouvernance est fortement perturbée tant à l'échelon mondial qu'à celui de la plupart des pays. Les difficultés auxquelles font présentement face l'ONU, le FMI, la Banque mondiale et l'OMC le démontrent abondamment.

Sur plan interne, la gouvernance serait toujours synonyme de gouvernement et d'administration, aux yeux de plusieurs. Mais, il s'agit là d'une vision réductrice qui ne correspond pas effectivement aux idées de ceux qui ont imaginé la notion de la gouvernance, à commencer par le Club de Rome et la Commission Brandt mais surtout la Commission sur la Gouvernance globale. Face à l'impossibilité de créer un véritable gouvernement universel, ces instances ont suggéré d'ériger progressivement un système mondial qui permettrait une meilleure intégration et une coordination mieux structurée, d'une part, entre les différents secteurs devenus plus interdépendants, notamment à caractère économique, financier, commercial, agricole, industriel, scientifique, technologique, culturel et éducationnel, et, d'autre part, entre les entités étatiques et non-étatiques comme les sociétés multinationales, les organismes non-gouvernementaux (ONG), les instances de la société civile qui occupent une place croissante dans l'évolution des relations internationales. Une telle gouvernance aurait pour but de promouvoir la sécurité, le développement ainsi que le renforcement des règles de droit à l'échelon du monde.

Les concepts de bonne et de mauvaise gouvernance suscitent évidemment des appréciations différentes selon les lieux et les circonstances. D'ailleurs, ces notions ne sont pas nouvelles. Platon et Aristote, de même que Confucius et Lao Tseu en ont traité, il y a très longtemps, tout comme de nombreux théoriciens et praticiens du gouvernement qui sont venus après eux. Ainsi, on peut toujours admirer au Palazzo

Publico de Sienne, les célèbres fresques du 14^{ème} siècle de Lorenzetti sur le " bon " et le " mauvais " gouvernement. Le premier veille à ne pas abuser de son pouvoir, respecte et applique la justice, tout en s'occupant de la sécurité et du bien-être des populations de la ville et de la campagne, tandis que le second inspire la crainte et applique la contrainte. Plusieurs siècles ont passé et les hommes, l'expérience nous le montre amplement, sont demeurés des hommes qui façonnent de " bons " et de " mauvais " gouvernements!

Si le gouvernement demeure un concept et une institution relativement faciles à percevoir et à comprendre, la gouvernance apparaît comme une notion plus vaste et par le fait même beaucoup plus floue même si la plupart des organisations internationales depuis les Nations unies jusqu'à la Banque mondiale, en passant par le PNUD et l'OCDE, se sont efforcées de la définir et d'en préciser les composantes, notamment la responsabilité, l'imputabilité, la transparence, la participation la plus large possible des citoyens au processus des décisions qui les concernent directement, ainsi que la lutte contre la corruption et l'adoption de codes d'éthique fondés sur des droits et des devoirs, des libertés et des solidarités. La reconnaissance et la pratique d'une gouvernance plus saine et plus efficace constituent des défis pour toutes les sociétés qui évoluent chacune à leur rythme mais nous sommes tous interpellés à cet égard. Je sais que vous l'êtes déjà et que vous le serez davantage une fois que vous aurez obtenu votre diplôme de l'IDRI où vous aurez l'occasion d'en analyser toutes les dimensions.

Conclusion

J'en viens ainsi à ma conclusion qui portera sur trois points.

D'abord, au-delà du caractère formel et officiel de la présente rencontre, il convient d'en rappeler la véritable signification. C'est à des moments tels que celui-ci que l'on comprend la pertinence, l'importance et la portée d'une décision publique judicieuse qui marque une date charnière dans le progrès d'un pays. Créer une nouvelle institution et en assurer la pérennité et la qualité requièrent imagination, travail, sens de la décision, capital et ressources humaines mais aussi beaucoup de compétence, de discernement, de maturité, de capacité de gestion, de ténacité, de sens de l'ouverture et de la coopération. Je sais que toutes ces conditions sont réunies pour que l'IDRI puisse à la fois remplir sa mission première de formation et de perfectionnement de futurs diplomates et d'experts internationaux, d'animation et de recherche et contribuer en même temps à relever les défis de la paix, du développement et de la saine gouvernance.

En second lieu, l'impact de l'IDRI ne tardera pas à se faire sentir au Burkina Faso et pas seulement à l'intérieur du Ministère des Affaires étrangères mais aussi dans toutes les instances de l'État et même dans les secteurs privé et associatif. Progressivement son action s'étendra aux États de la sous-région et des collaborations seront établies avec plusieurs entités étrangères et internationales. J'espère avoir le plaisir de constater moi-même les effets bénéfiques, au cours de prochaines années, de ce qui sera un *pôle d'excellence* où la quête de la *compétence* et de la *qualité* sera au coeur des préoccupations.

Enfin, mon dernier propos sera pour vous, chers participants et partici-

pantes de cette première promotion. Votre rôle est particulièrement singulier car pendant longtemps, on se référera à vous. Vous représentez en effet des sources d'espoir aux yeux de tous ceux qui vous font confiance. Votre responsabilité est grande car on attend beaucoup de vous. Vous ouvrez aujourd'hui des pistes nouvelles et créez aussi des pratiques, un esprit et des traditions qui inspireront ceux et celles qui vous suivront à l'IDRI. Je vous souhaite certes beaucoup de succès dans vos études en sachant que ceci exigera beaucoup de travail, un sens du dépassement et une détermination à toute épreuve. N'hésitez pas à être assoiffés d'un savoir qui occupera une place déterminante à l'avenir aussi bien dans les pays défavorisés que dans les États avancés. Les embûches seront sans doute au rendez-vous mais je sais que même dans l'adversité vous ne baisserez pas les bras. J'espère que vous transformerez vos rêves et vos émotions en des actions concrètes et raisonnées. Je formule enfin trois souhaits pour vous : d'abord, une *vision lucide et mesurée* de votre pays, du continent et de l'humanité qui doivent, à l'image du vélo, aller de l'avant pour ne pas perdre l'équilibre. En *second lieu*, la conviction qu'il est crucial de lutter non seulement pour améliorer un *mieux-vivre* indispensable mais aussi pour faire valoir des *valeurs* dans un monde qui est souvent porté à les oublier face à la montée d'un matérialisme de plus en plus ambiant. Enfin, une *véritable passion du savoir et de la vie internationale*. Ainsi, tout en jouant un rôle pertinent et efficace, vous donnerez un vrai sens à votre carrière et ne vous ennuierez jamais. Que cette passion vous suive pendant toute votre vie, qu'elle vous mène, le cas échéant, aux quatre coins de la planète au service de votre pays, de l'Afrique et de la communauté internationale en vous souvenant toujours d'un autre proverbe d'ici :

Lílul k'Óbgo kúisā yíngri là á básdà téngá
" La plume de l'oiseau s'envole en l'air, mais elle termine sur terre ".





Partenaires et progressions servies

**institut diplomatique
et des relations internationales**

1595 Boulevard du Général Charles de Gaulle
11 B.P. 1334 CMS, Ouagadougou 11, Burkina Faso
Tél. : (226) 50 36 14 76 - Fax : (226) 50 36 14 41
E-mail : institutdiplomatique@idri.bf